

**PROCES-VERBAL DES OPERATIONS ELECTORALES
POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE
LA CHARENTE-MARITIME.**

SCRUTIN DU 28 OCTOBRE 2020

OBJET DU SCRUTIN :

Election des représentants des établissements publics locaux affiliés - 2020

Le 28 octobre 2020, à 9h30 s'est réunie la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes, instituée par l'arrêté n°102-2020/46 du 7 septembre 2020 du Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime, dans les conditions prévues par le décret n° 85-643 du 26 juin 1985.

Etaient présents :

Président de la commission	Martial de VILLELUME , Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime
Membres de la commission titulaires	Jean-Luc MARCHAIS , Maire de BUSSAC SUR CHARENTE
	Michel DOUBLET , Maire de TRIZAY
	Michel DURIEUX , Président du SIVOS de l'Arnaise
	Nathalie PARLANT , Centre de Gestion de la Charente-Maritime
Membres de la commission suppléants	Éric RENOUX , Maire de MÉDIS,
	Christelle MAYEUR , Centre de Gestion de la Charente-Maritime
Secrétaire	Anne-Laure HUMBERT , Centre de Gestion de la Charente-Maritime

Etaient également présents :

- **Marie-Danielle GIRAudeau**, Vice-Présidente du Centre de Gestion
- **Jean-Louis OLIVIER**, Vice-Président du Centre de Gestion

La commission départementale de recensement et de dépouillement des votes a procédé au recensement des votes par correspondance dans les conditions prévues à l'article 12 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985. La liste électorale a été émargée au fur et à mesure de l'ouverture de chaque enveloppe extérieure et l'enveloppe intérieure a été déposée dans l'urne prévue à cet effet, sans être ouverte.

Le bureau de vote a immédiatement procédé au recensement des votes et a constaté :

Nombre d'électeurs inscrits dans le département	135
Nombre d'enveloppes extérieures reçues au Centre de gestion	96

Ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

	Nombre d'enveloppes
Non acheminées par la poste	0
Parvenues au bureau de vote après l'heure fixée pour la clôture du scrutin	2
Ne comportant pas la signature de l'électeur et son nom écrit lisiblement	0
Parvenue en plusieurs exemplaires sous la signature d'un même électeur	0
Comprenant plusieurs enveloppes intérieures	0
Autres cas de nullité	6
TOTAL	8

Puis, il a procédé au dépouillement des votes.

Nombre d'enveloppes de scrutin dans l'urne	420
--	-----

Ont été dénombrés :

Total des voix attribuées aux électeurs			2892
Nombre de bulletins nuls	1 voix	11	31
	10 voix	2	
	100 voix	0	
Nombre de bulletins blancs	1 voix	0	
	10 voix	0	
	100 voix	0	
Nombre de suffrages non exprimés			31

Décompte des suffrages exprimés :

	Nombre de bulletins	Suffrages exprimés
Bulletins 1 voix	310	310
Bulletins 10 voix	89	890
Bulletins 100 voix	8	800
Total des suffrages exprimés		2000

Nombre de voix obtenues par la liste en présence :

Titre de la liste	Nombre de voix obtenues
Liste d'union départementale Tête de liste : Marie-Line CHEMINADE	2000

Le nombre de sièges obtenus est donc de 3.

Sont déclarés élus administrateurs du CDG17 en qualité de représentants des établissements affiliés :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
1	Madame Marie-Line CHEMINADE	Vice-Présidente de la CDA de Saintes	1	Monsieur Jean-Claude GODINEAU	Président de la CDC Vals de Saintonge
2	Monsieur Jean-Pierre SERVANT	Président de la CDC Aunis Atlantique	2	Madame Corinne ETOURNEAU	Présidente du SIPAR de Burie / Matha / St Hilaire
3	Madame Lise MATTIAZZO	Conseillère communautaire de la CDC de la Haute Saintonge	3	Monsieur Gérard PONS	Président du Syndicat mixte des Ports de Commerce de Rochefort et de Tonnay-Charente

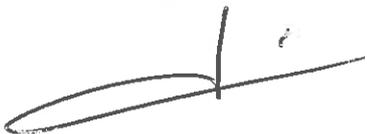
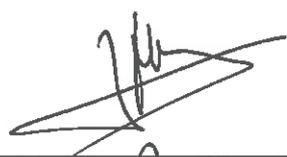
Observations et réclamations :

.....

.....

.....

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 28 octobre 2020, à 11h00, en double exemplaire, est signé, après lecture, par le président, les membres et le secrétaire de la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes.

Président de la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes	Martial de VILLELUME , Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime	<i>Signature</i> 
Membres de la commission départementale de recensement et de dépouillement des votes	Jean-Luc MARCHAIS , Maire de BUSSAC SUR CHARENTE	<i>Signature</i> 
	Michel DOUBLET , Maire de TRIZAY	<i>Signature</i> 
	Michel DURIEUX , Président du SIVOS de l'Arnaise	<i>Signature</i> 
	Nathalie PARLANT , Centre de Gestion de la Charente-Maritime	<i>Signature</i> 

	Éric RENOUX , Maire de MÉDIS,	<i>Signature</i> 
	Christelle MAYEUR , Centre de Gestion de la Charente-Maritime	<i>Signature</i> 
Secrétaire	Anne-Laure HUMBERT , Centre de Gestion de la Charente-Maritime	<i>Signature</i> 